

Démarche de participation publique pour le réaménagement de la Place d'Armes : synthèse des étapes précédentes

*** Etat au 12.11.2013 ***

(sans les résultats de l'Etape 8, non disponibles au moment de la rédaction)

En septembre 2012, le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains a adopté un crédit d'études pour le projet de réaménagement de la place d'Armes. Le Service de l'urbanisme et des bâtiments de la ville a alors confié à l'Institut G2C de la Heig-vd/Hes-so un mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la préparation et l'accompagnement dans la mise en œuvre d'une démarche participative. Cette démarche répond à quatre objectifs : préparer le changement, favoriser l'appropriation, identifier les attentes et stimuler la créativité. Celle-ci s'est déroulée de la manière suivante :

Etape 1 : La place d'Armes, espace de vie d'hier et d'aujourd'hui

»» Une enquête par questionnaire

»» Un concours photos

»» Des déambulations

»» Une exposition historique

»» La place vue du ciel

Etape 2 : Imaginer la place d'Armes du futur

»» La soirée Horizons

»» Urbablitz

Etape 3 : Du rêve à la réalité : les contraintes à respecter

»» Ateliers Scénario

Etape 4 : Les résultats de la démarche participative

Dans ce cadre, l'équipe de recherche a tout d'abord développé de mars à juin 2013 un protocole d'enquête sociologique auprès des usagers de la place d'Armes pour mieux comprendre les représentations sociales rattachées à cet espace et les attentes liées à son réaménagement. Cette enquête a été mise en ligne sur internet du 14 mars au 16 avril 2013. La version imprimée du questionnaire a été diffusée à tous les ménages dans le journal municipal Bonjour du 22 mars 2013. 1411 questionnaires exploitables ont ainsi été récoltés, ce qui constitue un taux de réponse particulièrement significatif.

Aspect méthodologique : profil des répondants

L'enquête porte sur l'ensemble des catégories d'usagers de la place d'Armes. Notons que parmi les participants, **67,5 % des répondants habitent la commune** d'Yverdon-les-Bains, et moins de 3 % résident dans un autre canton ou un autre pays. Parmi les répondants n'habitant pas la commune, 56 % travaillent à Yverdon. **L'échantillon des répondants est donc bien essentiellement composé d'habitants de la commune, tout en intégrant une part significative de travailleurs en mobilité journalière.** L'échantillon des répondants respecte globalement la stratification sociale de la population suisse, avec cependant une légère surreprésentation de trois catégories sociales :

a. Le **poids plus important des hommes** : ils représentent 52 % des répondants alors qu'ils ne constituent qu'un peu plus de 48 % de la population yverdonnoise. Cette différence de 4 points entre échantillon et population s'observe de façon relativement habituelle dans les démarches participatives volontaires, les hommes ayant plus facilement tendance à y prendre part.

b. Une **légère surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures** puisqu'ils sont près de 28 %. Dans ce cas également, la méthodologie d'enquête utilisant un questionnaire en ligne reçoit généralement une approche particulièrement favorable auprès des populations plus qualifiées. Néanmoins, notons qu'un participant sur six est retraité ou sans activité. Ainsi, cette enquête a également réussi à toucher des populations classiquement plus difficiles à impliquer avec ce type de format de consultation.

c. Nous constatons une dynamique similaire au niveau de l'âge des participants puisque la **surreprésentation des 18-30 ans** tient en partie au choix de la mise en ligne du questionnaire, mais également à la part des étudiant-e-s et apprenti-e-s qui représentent un cinquième de la population communale. En revanche, les plus de **60 ans représentent 20 % des répondants**, ce qui reflète leur poids dans la population d'Yverdon, mais qui constitue un taux de réponse appréciable pour cette catégorie d'âge dans la mesure où habituellement ils s'impliquent moins dans ce type d'enquête.

En parallèle, une enquête qualitative auprès de quatorze acteurs politiques et de la société civile yverdonnoise a également été menée.

Parmi les autres formes d'interaction avec la population mentionnons les « déambulations », au cours desquelles les Yverdonnois (une trentaine de participants) étaient invités à photographier des éléments de cet espace, afin de mieux cerner les objets structurant de la place. La soirée Horizons a quant à elle ouvert le champ des possibles aux participants, notamment en explorant d'autres aménagements d'espaces publics dans le monde : « De l'espace vert, oui mais de telle ou telle manière ». Cette soirée a regroupé également une trentaine de personnes. L'Urbablitz a lui permis à la cinquantaine d'habitants présents d'apprécier les projets d'aménagement conçus par 26 étudiants en urbanisme et en architecture, alliant imagination sans contrainte et interprétation des attentes déjà exprimées par la population. Deux projets ont été récompensés d'un Prix du Jury et d'un Prix du Public.

En dernier lieu, trois groupes de travail ont été constitués (21 personnes) pour formuler des scénarios d'aménagement exprimant concrètement les attentes et aspirations de la population récoltées durant la démarche quant à l'avenir de la place d'Armes. Ces groupes ont engagé des discussions intenses pour réinterpréter les tendances et divergences des points de vue récoltés. Ces trois scénarios, ouvrant trois voies alternatives et complémentaires pour le réaménagement de la place, ont été présentés, avec l'ensemble des résultats obtenus, lors d'une soirée publique le 19 novembre.

Synthétiquement, il ressort de cette démarche que le projet de réaménagement de la place d'Armes constitue un réel enjeu pour les Yverdonnois : 6 personnes sur 10 ont un avis négatif, voire très négatif, sur l'atmosphère générale de la place d'Armes aujourd'hui. En outre, le processus participatif a mis en évidence de fortes craintes. Dans les premières étapes, les attachements et les craintes se sont cristallisés sur la situation présente, soit sur ce que la population veut garder ou changer de la place actuelle. Les participants ont ainsi souhaité maintenir un espace de verdure tel que le jardin japonais, supprimer les stationnements en surface et favoriser une meilleure convivialité. Les difficultés liées à la coexistence de pratiques de l'espace peu compatibles sont aussi rapidement apparues comme un enjeu.

Dans la suite du processus, une plus grande ouverture à la diversité et même à la créativité s'est exprimée. Les opinions se sont orientées vers plus d'audace et d'innovation. L'espace désiré apparaît ainsi comme multifonctionnel, souple, appropriable par des publics et des événements divers. Les gestes architecturaux ou artistiques y sont appréciés, dans la mesure où ils accompagnent l'appropriation de l'espace public, sans empêcher d'autres usages, notamment spontanés. Le rapport à l'eau et à la verdure est important, mais là aussi il est conditionné par cet esprit libre, souple ou fluide. L'aspect minéral est sensible, mais il pose problème lorsqu'il semble

s'imposer sur les autres types de surface. D'ailleurs, le « tout gris » comme le « tout vert » semble susciter des réactions similaires de rejet.

On observe enfin dans les avis exprimés un questionnement, plutôt implicite qu'explicite, mais certainement important, quant au rôle spécifique de la place d'Armes par rapport à la place Pestalozzi (convivialité) et aux rives du lac (verdure, liberté détente). La place d'Armes doit apporter sa propre contribution à la ville d'Yverdon-les-Bains.

Les attentes de la population

UN ESPACE VERT INCONTOURNABLE

L'ambiance végétale est l'un des souhaits les plus souvent et clairement exprimés. La grande majorité des participants, dont plus de 80% des répondants au questionnaire, demandent de pouvoir bénéficier à proximité de son lieu d'habitation ou de travail d'un espace de verdure au cœur de la ville.

Ce besoin de nature en ville se traduit notamment par l'attachement des habitants au jardin japonais, près des ¾ des répondants au questionnaire ont un avis positif, voire très positif, concernant cet espace. Mais plus que le jardin en tant que tel, ce sont les fonctions de détente, d'esthétisme, de nature qu'il remplit qui semblent importantes pour les habitants.

Ainsi l'espace vert est pensé par les habitants comme un lieu de détente et de convivialité, avec une attention particulière à l'articulation entre les choix de mobilier urbain, la structuration visuelle du paysage et les composantes végétales sélectionnées. Par ailleurs, il est souhaitable que des activités pour les enfants s'intègrent à cette organisation végétale.

UNE PRESENCE DE L'EAU

Tout comme l'espace vert, l'eau est un élément récurrent du discours des participants. Symbole de l'identité de la ville, elle pourrait devenir un élément structurant de l'organisation de cette place. Les modalités d'intégration de cette composante peuvent être très diverses et répondre à toute ou partie des enjeux de détente (bruit de l'eau, vue de l'eau, toucher de l'eau), d'esthétisme et de jeu.

L'ART COMME ELEMENT STRUCTURANT ET/OU MARQUEUR DE LA PLACE

L'intégration d'éléments artistiques est également invoquée de manière récurrente par les usagers de cet espace.

Mais si l'art peut rassembler, il peut aussi diviser et exclure. Pour devenir pleinement un élément marqueur de cet espace, une réflexion sur la capacité d'appropriation des choix artistiques éventuellement retenus devra être réalisée.

UNE MISE EN VALEUR DES BATIMENTS ET DE L'HISTOIRE

Le Collège et surtout le Théâtre Benno Besson apparaissent comme des marqueurs forts de cet espace. Leur mise en valeur est une revendication largement exprimée. Celle-ci peut prendre de multiples facettes : éclairage, perspectives visuelles, cheminements piétons, etc. Ils occupent un rôle structurant dans la lecture de l'espace urbain, notamment en balisant les extrémités de la place. Ils peuvent ainsi être mobilisés pour guider l'utilisateur de la place de la gare vers le centre-ville.

UN BESOIN DE CONVIVIALITE ET UNE CRAINTE DU MINERAL

Un aménagement minéral est envisageable, mais il devra répondre à des attentes diverses. Ainsi ce type d'agencement ne sera compris et appropriable par les habitants que s'il répond à un besoin

de convivialité ou pour répondre à l'installation d'équipements ou d'animations particulières (foire, marché, terrasse de café, événements culturels et festifs, etc.).

Ce besoin se traduit également par une attente en termes de conception d'un jeu de lumière et d'éclairage approprié pour l'ensemble de la place.

UN LIEU FLEXIBLE ET EVOLUTIF

Les aménagements envisagés pourront être saisonniers ou temporaires, qu'il s'agisse du marché ou encore des activités comme la mise en place d'une patinoire ou l'accueil d'un concert comme le montre le Prix du Jury de l'Urbablitz.

UN LIEU DEFINITIVEMENT MULTIFONCTIONNEL

Si l'ensemble des aménagements envisagés devra être conçu dans une recherche d'harmonie de l'ensemble du lieu, la place doit rester un lieu de multifonctionnalité où la convivialité et l'appropriation par tous est l'objectif premier. Ainsi l'entrée même du parking souterrain devrait être traitée comme partie intégrante du projet.

La conception harmonieuse de l'espace doit permettre à l'ensemble des fonctions souhaitées de s'intégrer dans un tout et ainsi de limiter le sentiment d'imperméabilité des différentes interfaces. Il ne s'agira pas de concevoir une juxtaposition d'agencements répondant chacun à un objectif, mais de penser ces agencements dans un tout, avec un fil conducteur fort. Le côtoiement des espaces et des usages associés à ces espaces doit favoriser la rencontre entre les usagers et le lieu avec le reste de la ville (gare, centre-ville, quartier gare-lac, etc.).

La synthèse finale des résultats sera diffusée sur le site Internet www.ylb.ch/deppar vers la mi-décembre.